

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

26 juin 2010

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE - (n° 2636)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 749

présenté par

M. Chassaigne, M. Daniel Paul, M. Gosnat, M. Dolez, Mme Amiable, M. Asensi,  
M. Bocquet, Mme Billard, M. Braouezec, M. Brard, Mme Buffet, M. Candelier,  
M. Desallangre, Mme Fraysse, M. Gerin, M. Gremetz, M. Lecoq,  
M. Muzeau, M. Sandrier et M. Vaxès

-----  
**ARTICLE 15**

À la dernière phrase de l'alinéa 8, après le mot :

« forêts »,

insérer les mots :

« , des associations de protection de la nature et de l'environnement agréées au titre de l'article L. 141-1 du code de l'environnement ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement a pour objectif d'associer les associations de protection de la nature et de l'environnement à l'élaboration des plans pluriannuels régionaux de développement forestier.